

7 Les fonds

7.1 FONDS DE SOLIDARITÉ

Le « Bureau », organe du Conseil d'administration composé du président, du vice-président et du conseiller juridique, a pour charge d'examiner les demandes de soutiens financiers ponctuels à des membres momentanément dans le besoin.

En 2014, un don de Fr. 3'000.– a été accordé. Au 31 décembre, le montant des prêts remboursables au Fonds s'élève à Fr. 32'300.–.

7.2 FONDATION DE PRÉVOYANCE « FONDS DE SECOURS DE LA SSA »

L'assemblée générale de la SSA a fixé à 3 % le taux attribué au Fonds de secours sur la retenue générale de 10 % pour les fonds sociaux et culturel. En fonction des droits encaissés, une somme nette de Fr. 444'994.52 (soit Fr. 504'994.52 moins la participation aux frais de la SSA de Fr. 60'000.–) a été attribuée à la fondation. Le taux de 15 % a été reconduit pour calculer les primes uniques au titre des prestations de vieillesse. En 2014, 292 auteurs répondaient aux conditions du règlement pour bénéficier d'une prime unique, c'est-à-dire avoir plus de 25 ans, cinq ans de sociétariat et avoir perçu au moins Fr. 1'000.– de droits d'auteur en 2013. Dans le cadre des clauses de transition, 19 rentes ont été payées. Au 31 décembre, la fondation gère 589 comptes nominatifs.

Le Conseil de fondation s'est réuni deux fois, aux mois de mai et octobre. Il a approuvé les comptes, fixé le taux pour calculer les primes uniques et décidé d'utiliser chaque année les excédents d'assurances au bénéfice de la prévoyance des assurés.

A la demande de l'autorité de surveillance de la Fondation, l'As-So – Lausanne, GiTeC Prévoyance SA a été mandaté pour l'établissement d'une expertise technique au 31 décembre 2013. Le vérificateur a constaté que l'institution offrait la garantie qu'elle pouvait remplir ses engagements, que les dispositions de nature actuarielle relatives aux prestations et financement étaient conformes aux dispositions réglementaires et que sa situation financière était bonne.

Au 31 décembre, le Conseil de fondation se composait de M^e Philippe Zoelly - président, M^{me} Christiane Kolla Barnes - vice-présidente, M. Patrick Willy - secrétaire, M^{mes} Emanuelle delle Piane et Emmanuelle de Riedmatten, ainsi que MM. Jean-Marie Chataignier et Vincent Kücholl – membres.

7.3 FONDS CULTUREL

250 auteurs ont participé à ses concours et actions et 101 ont reçu un soutien. De plus, les œuvres de 124 auteurs ont été sélectionnées aux différents prix organisés ou (co-) financés par la SSA et 11 auteurs ont ainsi bénéficié d'un prix. Le montant total des dépenses, y compris celles des frais d'organisation, de jurys et de fonctionnement, est de Fr. 971'079.13.

SOUTIEN AUX CRÉATEURS DE L'AUDIOVISUEL

Bourses SSA pour le développement de films documentaires (longs métrages cinéma et télévision)

Quatre bourses de Fr. 20'000.– chacune pour les projets :

- *The Brain* de Jean-Stéphane Bron (Lausanne) / Bande à part Films
- *Non ho l'età* d'Olmo Cerri et Simona Casonato (Lugano) / Amka Films
- *Jean-Michel et son équipe* de Stéphane Goël (Lausanne) / Climage
- *Aquarius – No Place on Earth* de Charlie Petersmann (Coppet) / Intermezzo Films

La proclamation des lauréats des bourses a eu lieu au Festival du film de Locarno, en août 2014.

Atelier Grand Nord, réunissant des scénaristes de longs métrages de fiction de la francophonie et des scénaristes consultants : Fr. 7'800.–.

Partage des coûts avec FOCAL, à raison de 50 % par institution.

Participants : Klaudia Candeloro Reynicke et son scénario *Le Voisin* et Filippo Filliger avec *Les petites mains*. Consultante : Nicole Borjeat.

L'atelier initié par la SODEC (Société de Développement des Entreprises Culturelles du Québec) est soutenu au Québec par des sponsors, en Belgique par la Communauté française, en France par le CNC et la SACD (ainsi que les sections québécoise et belge) et au Luxembourg par le Film Fund Luxembourg.

Une rencontre de tous les scénaristes et consultants de l'atelier 2014 a lieu au Festival international du film francophone à Namur dans l'objectif de consolider les projets en les confrontant avec les auteurs et consultants d'autres pays francophones.

Prix SSA / SUISSIMAGE dans les festivals de cinéma

Tous les prix sont financés à égalité par les deux fonds culturels.

Journées de Soleure

Prix de la relève SSA / SUISSIMAGE

Fr. 15'000.– pour le meilleur court métrage dans la section « Upcoming Talents » à *Wenn der Vorhang fällt* de Maurizius Staerkle-Drux

Prix du public pour les trois meilleurs films d'animation suisses :

- 1^{er} prix de Fr. 5'000.– pour le film *Vigia* de Marcel Barelli
- 2^e prix de Fr. 3'000.– pour le film *The Kiosk* de Anete Melece
- 3^e prix de Fr. 2'000.– pour le film *Patch* de Gerd Gockell

Festival Visions du Réel - Nyon

Prix spécial du jury SSA / SUISSIMAGE pour le film suisse le plus innovant, toutes sections confondues (Fr. 10'000.–) à *Je suis Femen* d'Alain Margot.

Festival international du film fantastique - Neuchâtel

Prix du meilleur court métrage fantastique suisse (Fr. 10'000.–) à *Lothar* de Luca Zuberbühler.

Festival international du court métrage - Winterthour

Prix du meilleur court métrage suisse (Fr. 10'000.–) à *Tisina Mujo* de Ursula Meier.

Festival du film d'animation FANTOCHE - Baden

Prix « Best Swiss » (Fr. 10'000.–) à *Oh Wal* de Joana Locher

Festival international de films - Fribourg

Prix spécial du jury international (Fr. 10'000.–) à *To Kill a Man* d'Alejandro Fernandez Almendras (Chili/France).

Soutien au développement créatif de longs métrages de fiction et d'animation

Les Fonds culturels de la SSA et de SUISSIMAGE ont mis sur pied un programme commun visant à promouvoir le développement créatif de longs métrages de fiction et d'animation par un soutien d'un montant global de Fr. 500'000.– sur trois ans, à raison de 10 soutiens de Fr. 50'000.– chacun.

Ce concours s'adresse à des productions dont l'état de développement se situe entre l'écriture d'une première version et le financement du film, et qui nécessitent des moyens hors du commun pour leur mise en œuvre. En 2014, le jury permanent composé des producteurs Peter-Christian Fueter (Suisse), Geoffroy Grison (France) et Claude Waringo (Luxembourg) a examiné les 13 dossiers soumis au concours et a attribué quatre soutiens de Fr. 50'000.– chacun aux projets suivants :

- *Der Postraub* – scénario et réalisation Dani Levy / Turnus Film

- *Papa Moll* – scénario Matthias Pacht, réalisation Manuel Hendry / Zodiac Pictures
- *Baby* – scénario Barbara Kulcsar & Natascha Beller, réalisation Barbara Kulcsar / Plan B Film
- *Die Dunkelheit in den Bergen* – scénario Silvio Huonder, réalisation Markus Fischer / Snakefilm

Cette action représente un investissement annuel de Fr. 93'000.– pour les soutiens et frais de jury.

Participation au Fonds de production télévisuelle Sàrl (créé par SWISSPERFORM, SUISSIMAGE et SSA) : Fr. 100'000.–.

Participation au Fondo FilmPlus della Svizzera italiana : Fr. 10'000.–.

SOUTIEN AUX CRÉATEURS DE LA SCÈNE

TEXTES – EN – SCÈNES 2014/2015

Atelier d'auteurs en résidences, 6^e édition

L'atelier Textes-en-Scènes est financé par la SSA, Pro Helvetia, le Pour-cent culturel Migros, la Loterie Romande et la Fondation Ernst Göhner, sans compter les apports en nature et en industrie par les deux théâtres porteurs du projet qui sont, depuis 2014 et pour une durée de deux ou trois éditions, le théâtre l'Arsenic Lausanne (Sandrine Kuster) et St-Gervais – Le Théâtre, Genève (Philippe Macasdar).

Le jury 2014, composé de François Berreur (Editions Les Solitaires Intempestifs, Besançon), Denis Maillefer (metteur en scène, Lausanne) et Caroline Marcilhac (directrice du Théâtre Ouvert à Paris), a choisi les 4 lauréats suivants parmi 22 candidatures :

Stéphanie Blanchoud (Bruxelles), Douna Loup (Bouvron, France), Julien Mages (Lausanne) et Camille Rebetz (Delémont). Ces auteurs développent leur écriture dramatique en résidence de septembre 2014 à mai 2015. Le résultat de leur travail fera l'objet d'une présentation publique le 13 juin 2015.

Chaque auteur est au bénéfice d'une bourse de Fr. 12'000.–. Ils travaillent sous la supervision de Pierre-Louis Chantre, chef de projet. De plus, chaque auteur a choisi un dramaturge qu'il rencontre en sessions individuelles. Les auteurs accompagnateurs sont respectivement Véronique Olmi (France), Ahmed Madani (France), Jean-René Lemoine (France) et Fabrice Melquiot (France et Suisse). Quatre sessions de travail collectif complètent ces résidences durant la même période.

L'une des quatre pièces issues de l'atelier sera coproduite par les théâtres Arsenic et St-Gervais et recevront un

soutien à la production de Fr. 20'000.– de la part de Pro Helvetia, les autres lauréats introduiront une demande de soutien à Pro Helvetia lors d'une création.

Cette opération biennale nécessite un budget global de Fr. 200'000.– (plus les apports des deux théâtres); le Fonds culturel de la SSA y consacre Fr. 40'000.– répartis sur deux ans (2013 et 2014) et en assume la coordination et le secrétariat.

Des pièces issues du précédent atelier TEXTES-en-SCÈNES 2012 – *Mercedes-Benz 123 W* de Marie Fourquet, *Pas grand-chose plutôt que rien* de Joël Maillard et *Accro* de Katia Akselrod – ont été créées ou mises en lecture dans différents théâtres en Suisse romande.

« Réseau international SSA »

Promotion des auteurs sociétaires de la SSA et de leurs œuvres à l'étranger (Fr. 38'400.–)

La création de ce « Réseau » a débuté en 2013 et son travail de rencontres avec des structures en France et en Belgique (festivals internationaux et théâtres producteurs) ainsi que le travail promotionnel pour les auteurs a été poursuivi tout au long de l'année 2014. A fin 2014, le Réseau comptait 25 structures en France et en Belgique.

Les rencontres avec les directeurs ou directrices de différentes structures « invitées » à rejoindre le Réseau ont eu lieu dans leurs théâtres ainsi qu'au Festival d'Avignon où, en outre et pour la première fois, la SSA et la SACD ont organisé ensemble un apéro-dîatoire au Conservatoire d'Avignon en présence d'une cinquantaine de personnes venues de Suisse, de France et de Belgique.

Cette action prévoit que deux comités – l'un dédié au théâtre de texte, l'autre aux écritures nouvelles, chaque comité étant composé de trois professionnels du théâtre – proposent des œuvres et des auteurs (sociétaires SSA) de manière ciblée pour un choix de lieux (théâtres et festivals de France et Belgique).

Le montant total des frais liés aux relations publiques, de représentation, déplacements, séjours, rémunération des membres des deux comités, la réception à Avignon et frais divers, pour l'année 2014, s'élève à environ Fr. 15'000.–.

En 2014, les soutiens accordés (sur base de requêtes et selon décision de la Commission scène de la SSA) ont été les suivants:

- Lectures publiques de *Désalpes* d'Antoine Jaccoud, *Intimité Data Storage* d'Antoinette Rychner et *Mon corps dans la bataille* de Jérôme Richer dans le programme

« Nouvelles Zébrures » dans le cadre du festival « Francophonies en Limousin » (€ 4'500).

- Accueil de 20 représentations de *En quoi faisons-nous compagnie avec le menhir dans les landes?* de Marielle Pinsard au Théâtre Le Tarmac, Scène internationale francophone, Paris (€ 9'000).
- Production et résidence de création de *Un Album* de Laetitia Dosch au Théâtre Le Phénix, Scène nationale Valencienne (€ 7'000).
- Accueil de *It's* de Julia Perazzini au Théâtre de la Cité internationale, Paris (€ 1'200).
- Accueil de *Nous Souviendrons Nous* de Cédric Leproust au Festival ACTORAL, Marseille (€ 3'000).
- Participation de Joël Maillard au programme *L'objet des mots* au Festival ACTORAL, Marseille (€ 5'000).
- Lecture publique de *Ne plus rien dire* de Joël Maillard au Théâtre du Rond-Point, Paris (€ 1'500).

Soutien SSA à la promotion internationale de spectacles d'auteurs sociétaires (Fr. 35'000.–)

Dans le but de contribuer au rayonnement des œuvres d'auteurs sociétaires de la SSA et d'étendre leur notoriété internationale, le Fonds culturel, en collaboration avec la CORODIS (Commission Romande de Diffusion des Spectacles), soutient la promotion de spectacles en tournée à l'étranger s'il s'agit d'une œuvre d'un auteur membre de la SSA.

Répertoires concernés: théâtre, chorégraphie et œuvres dramatico-musicales.

Dans le cadre d'une tournée soutenue par la CORODIS, une contribution aux frais et charges liés à la promotion à l'étranger jusqu'à concurrence de Fr. 8'000.– par spectacle peut être octroyée si la tournée peut justifier d'un effort de promotion exceptionnel en faveur de l'auteur. Les décisions d'attribution des soutiens SSA ainsi que leurs montants appartiennent aux commissions de la CORODIS.

En 2014 et sur requêtes spécifiques liées à ce soutien, la commission de la CORODIS a décidé de soutenir la promotion des auteurs membres de la SSA suivants:

- Domenico Carli et Isabelle Matter (Cie des Hélices): *Donne-moi 7 jours* – 17 représentations au festival off à Avignon (Fr. 5'000.–).
- Dominique Ziegler (Théâtre Le Poche, Genève): *Pourquoi ont-ils tué Jaurès?* – 23 représentations au festival off à Avignon (Fr. 8'000.–).
- Jasmine Morand (Cie Prototype Status): *Don't Panic / Playground / Underground / Lui & Artemis* – 12 représentations en France et en Allemagne (Fr. 5'000.–).
- Marielle Pinsard (Cie Marielle Pinsard): *En quoi faisons-nous compagnie avec le menhir dans les landes?* – 23 représentations à Paris (Fr. 8'000.–).

Soutien à la commande d'écriture dramatique

(Fr. 80'400.–)

Prise en charge jusqu'à 50% de la rémunération de commande de l'auteur par des compagnies ou des théâtres producteurs. Commandes soutenues en 2014 :

- *Les Paveuses* d'Evelyne Knecht / Le Théâtre actif, Lausanne
- *Le Théâtre sauvage* de Guillaume Béguin / Cie de nuit comme de jour, Lausanne
- *Angels* de Cosima Weiter / Arc en Scènes TPR, La Chaux-de-Fonds
- *Janine Rhapsodie* de Julien Mages / Cie Julien Mages, Lausanne
- *Chambre d'amis* d'Antoine Jaccoud / Cie Selma 95, Lausanne
- *Rouge* de Valérie Poirier / Cie du Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel
- *Zippo* de Michel Voïta / Petit Théâtre, Lausanne
- *Farniente* de Sandra Gaudin, Hélène Cattin et Christian Scheidt / Cie Un Air de Rien, Lausanne
- *Frost* d'Antoinette Rychner et Julie Gilbert / Cie Antoinette Rychner, Neuchâtel
- *Melvin et moi* de Sandra Korol / Cie Face public, Lausanne
- *Les loups* d'Emanuelle delle Piane / Cie Gianni Schneider, Lausanne
- *Living Gallery* d'Audrey Cavellius / No Name Cie, Lausanne
- *La Suppliante* de Bastien Fournier / Cie du Homard, Sion
- *Raison Perdue* d'Anne-Sylvie Sprenger / Cie Binoculaire, Bienne

Aide à l'édition d'œuvres théâtrales

Soutien de l'édition d'œuvres théâtrales d'auteurs sociétaires avec Fr. 2'000.– par publication. Soutiens accordés en 2014 :

- Editions d'autre part (Genève) : *Pourquoi veux-tu que ça rime ?* d'Odile Cornuz
- DramEdition (Pologne) : *Sur le grand pont par grand vent* de Bastien Fournier
- Aracnée Editrice (Rome) : *Adagio* d'Emanuelle delle Piane
- Editions d'en bas (Lausanne) : *Ciao, Papà ! / Ave Maria / Lido Adriatico* de Domenico Carli
- DramEdition (Pologne) : *De mémoire d'estomac* d'Antoinette Rychner

Bourse pour la traduction de pièces de théâtre

- Traduction en italien de la pièce *A-Dieu-Vat* d'Emanuelle delle Piane par Giovanni Poli et l'auteure (Fr. 2'500.–).
- Traduction en allemand de la pièce *A part ça, globalement ça va* de Karim Slama traduit par Caroline Haas (Fr. 4'000.–).

Prix SSA 2014 de l'humour (Fr. 20'000.–)

Le prix est attribué par un jury aux auteurs du meilleur spectacle de la saison 2013-2014.

Spectacle lauréat 2014 : *Je suis vieux (pas beaucoup mais déjà)* de Frédéric Recrosio et Jean-Luc Barbezat. La proclamation a eu lieu au Théâtre de Beausobre, Morges, dans le cadre du festival Morges-sous-Rire en juin 2014.

Bourses pour la composition dramatico-musicale et la musique de scène (Fr. 44'000.–)

Onze bourses de Fr. 2000.– à Fr. 10'000.– ont été attribuées aux projets et compositeurs suivants :

- *Gordien* d'Anne-Sylvie Casagrande (Vraconnaz)
- *Le dératiseur* de Hamelin de Nicolas Yazgi (La Chaux-de-Fonds)
- *Guitou* de Daniel Perrin (Lausanne)
- *Last Plays* de Michael Sauter (Zurich)
- *Orchestermäuse* de Fabian Künzli (Affeltrangen)
- *Orchestermäuse*, livret de Pamela Dürr (St-Gall)
- *Macbeth* de Jérôme Baur (Pully)
- *Lausanne Buenos Aires en passant par Pékin* d'André Hähne (Lausanne)
- *Le Beau Monde* de David Scufari (Lausanne)
- *PAN* de Jérôme Baur (Pully)
- *Journal* de Thierry Epiney (Sierre)

Bourses pour la création chorégraphique (66'000.–)

- Fr. 6'000.– au projet *Alibi* de Lorena Dozio (Gentilino, TI)
- Fr. 6'000.– au projet *Ça sent le sapin* de Valentine Paley (Vevey), Simon Bolay (La Tour-de-Peilz) et Gabriel Goumaz (La Tour-de-Peilz)
- Fr. 6'000.– au projet *Grey Matter* de Lucie Eidenbenz (Genève), Diana Rojas (Zurich) et Daniel Hellmann (Zurich)
- Fr. 14'000.– au projet *UP* de Jozsef Trefeli (Genève) et Mike Winter (Genève)
- Fr. 14'000.– au projet *Les renards des surfaces* de Perrine Valli (Paris)
- Fr. 20'000.– au projet *Milky Way* de Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo

Soutien à la dramaturgie chorégraphique 2014/2015 (Fr. 17'000.–).

Programme développé avec Sévelin 36 (Lausanne), Théâtre de l'Usine (Genève), Tanzhaus (Zurich), Dampfzentrale (Berne) et soutenu par la SSA, Pro Helvetia et le Pour-cent culturel Migros.

Les chorégraphes (ou compagnies) choisis par chacun des lieux travaillent – dans ces lieux mêmes – sur leurs projets respectifs. Les chorégraphes soutenus sont Valentine Paley, Simon Bolay, Gabriel Goumaz, Emma Murray, Nils Amadeus Lange et Géraldine Chollet.

La proposition, pour cette 6^e édition, est de privilégier le travail de recherche et les échanges autour de projets chorégraphiques, ainsi que d'associer un dramaturge de renom (Guy Cools, Belgique), travaillant principalement pour la danse contemporaine, à des jeunes artistes chorégraphes, choisis par les lieux partenaires. Les créations des chorégraphies ont lieu entre décembre 2014 et mars 2015.

Concours radiophonique « GULLIVER »

En 2014, la SSA a rejoint un programme francophone qui a pour objectif de permettre aux auteurs d'écrire, en langue française, des œuvres originales de fiction ou relevant d'une écriture du réel (documentaire) destinées à la radiodiffusion. Les œuvres sélectionnées par le jury international sont assurées d'une diffusion à la RTBF. D'autres diffuseurs francophones peuvent ponctuellement intervenir pour coproduire et/ou diffuser certains des projets sélectionnés.

Même si le concours a été lancé en 2014, l'action se déroulera en 2015 et sera, de ce fait, détaillée dans le Rapport annuel 2015.

Concours « Arts de la Rue » avec la FARS

Au cours de l'année 2014 et en partenariat avec la Fédération des Arts de la Rue Suisses (FARS), la SSA a mis sur pied et lancé ce nouveau concours en attribuant annuellement 1 à 2 bourses destinées aux auteurs des arts de la rue, afin de favoriser la création de spectacles de rue originaux dans les 18 mois suivant l'attribution de la bourse.

Même si le concours a été lancé en 2014, l'action se déroulera en 2015 et sera, de ce fait, détaillée dans le Rapport annuel 2015.

Soutien annuel à la FSSTA

La FSSTA (Fédération Suisse des Sociétés de Théâtre Amateur) a reçu comme chaque année un soutien de Fr. 5'000.-. De plus, les troupes de théâtre amateur membres de la FSSTA obtiennent, sur demande, un soutien à la création ou à la tournée. En 2014, au total Fr. 8'000.- ont été versés à onze troupes.

Cotisations

En 2014, le Fonds culturel a pris en charge les cotisations annuelles pour, par exemple, les organisations suivantes: Suisseculture, Memoriav, Fondation du Festival del film Locarno, Suisse Théâtre ITI, Les amis de la Cinémathèque Suisse, Fonction Cinéma, Cinésuisse, Coalition pour la diversité culturelle. Montant total: Fr. 9'730.-.

Frais de jury

Pour toutes les actions de l'année 2014, environ Fr. 60'000.- ont été nécessaires pour couvrir les frais des jurys (honoraires ou salaires, charges sociales, frais de déplacement et de séjour).

AUTRES SOUTIENS

Actions extérieures « Spectacle vivant »: Fr. 62'620.-

La Commission scène a répondu favorablement à onze demandes extérieures:

- Soutien aux résidences d'auteurs dramatiques francophones en Valais (Fr. 9'000.-)
- Soutien à la réalisation du livre *Vidy - un théâtre au présent* (Fr. 5'000.-)
- Soutien au concours de la FSSTA (Fr. 5'000.-)
- Soutien aux résidences d'écriture à Maisons Mainou, Vandœuvres (Fr. 1'500.-)
- Soutien au programme Dramenprozessor 2013-14 (Fr. 5'000.-)
- Soutien au programme de compagnonnage artistique au Festival Far°, Nyon (Fr. 4'000.-)
- Soutien au Festival international de théâtre francophone / Pologne (€ 500.-)
- Soutien à la soirée de gala « Humour suisse » du Montreux Comedy Festival (Fr. 12'500.-)
- Soutien au projet Stückbox du Neues Theater am Bahnhof, Bâle (Fr. 10'000.-)
- Soutien à TanzPlan Ost (Fr. 5'000.-)
- Soutien au concours de chorégraphies Hip-Hop dans le cadre du festival « Au-delà des Préjugés », Lausanne (Fr. 5'000.-)

Actions extérieures « Audiovisuel »: Fr. 51'500.-

La Commission audiovisuelle a répondu favorablement à sept demandes extérieures:

- Soutien à la création de la plateforme VoD de www.artfilm.ch (Fr. 15'000.-)
- Soutien au jubilé « 50 ans des Journées de Soleure » (Fr. 5'000.-)
- Soutien aux ateliers *Writers Room* aux Kurzfilmtage Winterthur (Fr. 4'000.-)
- Soutien pour la restauration et l'édition d'un coffret DVD de Jean-François Amiguet (Fr. 5'000.-)
- Contribution au Fondo Films Plus della Svizzera Italiana (Fr. 10'000.-)
- Contribution de solidarité à la publication professionnelle *Cinébulletin* (Fr. 7'500.-)
- Soutien aux ateliers *Workflow* au Festival Tous Ecrans, Genève (Fr. 5'000.-)